



## IDÉES

Démocratie : quand le remède pourrait tuer le patient  
Page B 5



## SCIENCES

L'extraordinaire plasticité du cerveau  
Page B 6

## PERSPECTIVES

## Un cadeau de Noël à la planète

## Le désengagement du Canada de Kyoto pourrait avoir de fâcheuses conséquences

Le Canada a fait savoir, lors de la conférence internationale de Durban, en Afrique du Sud, qu'il ne participerait pas à une deuxième phase du protocole de Kyoto. Mais il n'a pas encore fait parvenir son avis formel de désengagement du traité, ce qui devrait se faire juste avant Noël, en guise de cadeau à la planète... Mais pourquoi a-t-on choisi cette date et quelles sont les conséquences de ce choix?

LOUIS-GILLES  
FRANCOEUR

La date, toute prochaine, à laquelle le Canada va se désengager du protocole de Kyoto a été choisie à dessein pour tenter de lui éviter d'assumer les conséquences financières de son inaction depuis quatre ans, un laxisme qui devrait l'obliger normalement à assumer à la fin de 2012 des achats de crédits d'émission pour une valeur pouvant dépasser 14 milliards de dollars.

C'est pourquoi la date du 23 décembre, évoquée jusqu'ici sans être confirmée, n'a pas été choisie au hasard, selon des opinions juridiques obtenues par *Le Devoir*.

Elle vise de toute évidence à éviter toutes les conséquences économiques et juridiques du protocole puisque le Canada ne serait plus assujéti, depuis une semaine, à une reddition de comptes du 31 décembre 2012, la date butoir pour démontrer que les signataires ont atteint leurs objectifs de réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre (GES), soit par des réductions imposées à leurs émetteurs industriels, soit par l'achat de crédits d'émission.

Tel est l'éclairage juridique livré la semaine dernière par le Legal Response Initiative (LRI) à des pays en développement qui voulaient être éclairés sur les conséquences d'un retrait du Canada du protocole. Cette étude, obtenue par *Le Devoir*, a été financée par le United Kingdom Department for International Development (DFID). Elle fait partie des services juridiques qu'offre le LRI aux pays qui n'ont pas les moyens de se payer de coûteux procureurs de calibre international.

## Des poursuites ?

Mais la responsabilité du gouvernement fédéral, de ses ministres et, surtout, celle des pétroliers de l'Ouest et de leurs dirigeants en matière de droit civil pourrait bien faire néanmoins l'objet de poursuites juridiques majeures devant les tribunaux d'ici ou internationaux à l'avenir, selon un juriste de l'Université d'Ottawa, interviewé par *Le Devoir*. Le LRI précise d'ailleurs que toute la question de la responsabilité civile en cette matière n'est pas couverte par son avis, lequel se limite à la mécanique interne du protocole.

Selon l'opinion du LRI, l'article 27 du protocole permet à toutes ses «parties», soit les pays qui l'ont ratifié, de s'en désengager moyennant un avis

minimal d'un an. Aucune autre partie au traité ne pourrait s'opposer à un tel retrait. Certes, précise le LRI, durant la période de latence, le Canada serait toujours lié par l'obligation de réduire ses émissions, comme il l'est depuis le début de 2008, ainsi qu'aux autres obligations du protocole, comme l'obligation de faire un rapport de ses émissions.

S'il fait parvenir son avis de retrait le 23 décembre 2011, le seul pays de la planète à avoir ratifié le protocole et à s'en être désengagé par la suite. Or c'est durant la semaine suivante, soit le 31 décembre 2012, que les parties au protocole doivent faire la preuve qu'elles ont atteint leurs objectifs de réduction. Le Canada a l'obligation de les ramener à 6 % sous le niveau historique de 1990 pendant les cinq années de la période 2008-2012. Il a le droit d'émettre pendant ces cinq ans un total de 3492 millions de tonnes de GES. D'après la modélisation publiée par *Le Devoir* samedi dernier, le Canada devrait dépasser d'au moins 719 millions de tonnes, ou de 24,4 %, le niveau de 1990 et de 30 % sa cible Kyoto.

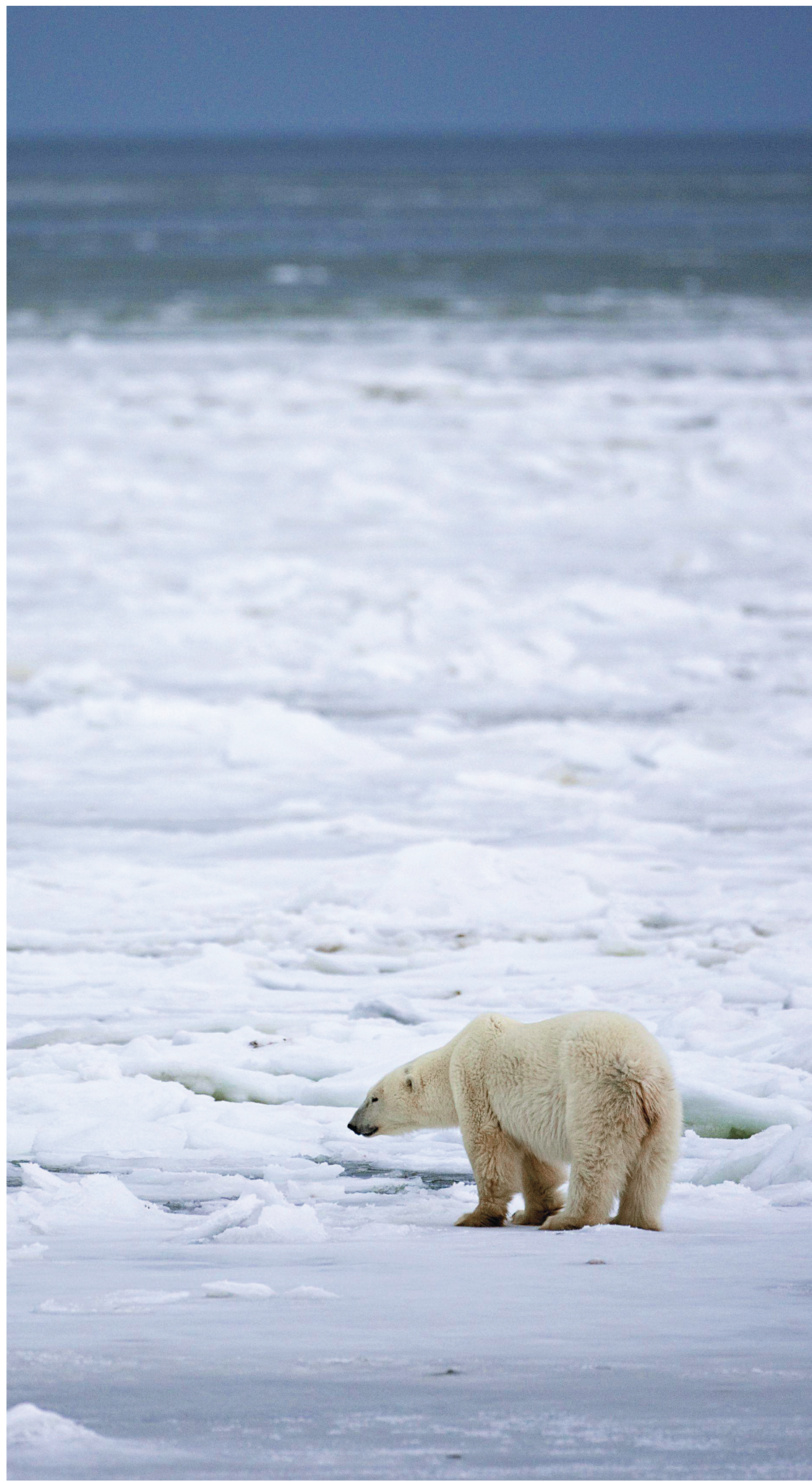
## Un bilan ?

Mais, indique le LRI dans son explication, le protocole exige que le Canada ait atteint ses objectifs «le» 31 décembre 2012. S'il est en retard pour assumer cette obligation le 23 décembre, on suppose théoriquement qu'il a une semaine pour combler ce retard, une fiction juridique pure. Mais comme le Canada se retrouvera techniquement hors du protocole le 31 décembre 2012, il estime qu'aucune de ces obligations contactées par les actes de ratification ne s'appliquera à lui au jour fatidique.

Selon le LRI, le Canada n'aurait même plus l'obligation dès lors de déposer le 15 avril 2014 le bilan de sa non-conformité à la fin de 2012 puisqu'il n'en était plus membre.

Par contre, il devra néanmoins déposer son bilan d'émissions pour 2012 en vertu des autres règles de la Convention sur les changements climatiques, dont le Canada tout comme les États-Unis sont toujours membres. Tous pourront alors apprécier à leur juste valeur les promesses du gouvernement Harper, qui avait promis de s'engager dans la lutte contre les changements climatiques au début de son premier mandat.

Les responsables du protocole, ajoute le LRI dans son point d'information, pourraient



IAIN D. WILLIAMS REUTERS

Le nord du Canada est une des parties du monde où le climat se réchauffe le plus rapidement, menaçant les villages inuits et les ours blancs, qui ont de moins en moins accès à la banquise pour chasser le phoque, leur principale proie.

même en 2014 porter un jugement sur l'attitude du Canada, le seul pays de la planète à avoir ratifié le protocole et à s'en être désengagé par la suite.

## Des poursuites possibles

Toutefois, le point de vue du LRI n'est pas partagé par tous. Pour le professeur Markus Gehring, de la Chaire Jean Monnet en droit du développement durable de l'Université d'Ottawa,

«Un pays souverain peut se retirer d'un traité, mais pas d'une manière qui viole les droits des autres parties contractantes»

wa, le Canada a présentement, en vertu du protocole dont il demeure membre, l'obligation contractuelle de négocier de bonne foi son engagement dans une deuxième phase de Kyoto. Ce ne sera pas difficile de prouver la mauvaise foi ici...

«Mais, techniquement, explique Markus Gehring, le Canada peut se sortir de Kyoto comme toute nation souveraine. Comme la Syrie pense le faire pour le traité des Nations unies, par exemple. Mais cela n'empêchera pas qu'il puisse être confronté à ses obligations en vertu de la Convention sur les changements climatiques. À mon sens, tout retrait réalisé de mauvaise foi constitue une violation de Kyoto et, encore plus im-

portant, de la convention elle-même. Un pays souverain peut se retirer d'un traité, mais pas d'une manière qui viole les droits des autres parties contractantes, qui ont fait confiance au Canada et ont investi sur la foi de ses engagements.»

«Sur le plan politique, nous écrivait de Durban hier ce juriste, je pense qu'un tel retrait est presque impossible. Quand l'ancienne ministre Rona Ambrose a commencé à dire que le Canada ne pourrait pas respecter ses objectifs de réduction, ce qui est légalement et factuellement faux, plusieurs

pays ont utilisé l'OMC et d'autres forums internationaux pour exprimer des doutes sur la fiabilité internationale du Canada. Les dommages à notre réputation étant déjà importants pour d'autres raisons, je pense que les conséquences d'un retrait formel de Kyoto vont être beaucoup plus importantes quand il deviendra évident que ce retrait vise à camoufler principalement notre contre-performance environnementale aux autres pays signataires. Toute entente bilatérale ou régionale, comme les accords en négociation avec les pays européens, vont prendre un coup sérieux.»

Tous les pays liés par le protocole de Kyoto pourraient, es-

time le professeur Gehring, exiger du Canada le respect à tout le moins de la première phase de réductions.

«Certains auteurs et certains pays, écrit-il, ont fait valoir que l'inaction quasi totale du Canada en matière de changements climatiques engendre une responsabilité étatique, qui pourrait déboucher sur des demandes d'indemnisation. Certains auteurs avancent même l'idée de la responsabilité personnelle [des dirigeants du pays] et je sais que certaines ONG ont soigneusement catalogué les déclarations et décisions prises par les responsables-clés du gouvernement canadien pour préparer une action en responsabilité personnelle contre eux à l'avenir.»

Dans une conférence récente organisée par le Centre pour le droit international du développement durable, conclut le professeur Gehring, «plusieurs intervenants ont aussi comparé les actions de l'industrie des sables bitumineux avec l'industrie du tabac. Il y a 20 ans, nous n'étions par sûrs à 100 % de l'impact des émissions de carbone sur le climat. Mais maintenant que nous avons acquis une certitude absolue, l'industrie continue néanmoins à exploiter les sables bitumineux sans compensation ou sans conséquence. Je pense que les tribunaux se rendront compte éventuellement que c'est un cas de responsabilité civile clair.»

## RUSSIE

## Le pouvoir mis face à sa fraude

Les résultats des législatives publiés par une ONG révèlent des magouilles encore plus massives et attisent la colère de la population, prête à manifester à Moscou aujourd'hui.

VERONIKA DORMAN

Alors que des dizaines de milliers de personnes se préparent à manifester aujourd'hui contre des élections falsifiées, une ONG a publié des résultats issus de ses propres observations: accablant pour Russie unie, le parti du pouvoir. Pris de court par le mécontentement populaire, le pouvoir alterne entre déclarations complaisantes et irritées.

Quelle a été l'ampleur des fraudes?

«Russie unie a obtenu la majorité, une majorité stable. Il y a

des pertes, elles sont évitables pour n'importe quelle force politique, surtout celle qui assume la lourde responsabilité de la situation dans le pays depuis plusieurs années. Dans les conditions actuelles, le résultat est bon.» Voici ce que pense le premier ministre et homme fort de la Russie, Vladimir Poutine.

Selon les résultats officiels, le parti du pouvoir a remporté 49,54 % des suffrages et la majorité à la Douma. Mais peu de gens croient à ce triomphe et beaucoup s'indignent. À l'annonce des résultats, on s'est étonné que le bourrage d'urnes, dénoncé notamment par l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), et les escadrons de «votants compulsifs» (dans lesquels s'étaient infiltrés des journalistes des médias libéraux) n'aient pas porté plus de fruits.

«Il n'y a pas de miracle, explique Alexei Moukhine, du Centre de l'information politique. Même la triche est limitée par la réalité. Et la réalité, c'est que Russie unie est en perte de vitesse.» Et pas qu'un peu.

L'ONG Observateur citoyen a publié mercredi ses propres chiffres, basés sur les témoignages d'observateurs volontaires à travers toute la Russie. Ses conclusions sont sans appel pour le parti du pouvoir: à Moscou, seulement 25,8 % des gens lui ont donné leur voix et le taux est de 29,8 % dans tout le pays, à peine plus qu'aux communistes (25 % et 21 % respectivement). Le parti de l'opposition libérale Iabloko, qui n'a pas officiellement passé la barre des 7 %, aurait obtenu 14,3 % dans la capitale et 8,2 % à l'échelle nationale. Il aurait donc dû entrer au Parlement. Russie unie s'est donc arrogé 20 % de voix de plus que celles réellement obtenues.

Comment réagit le pouvoir? Le président Dmitri Medvedev s'est empressé de déclarer que les élections étaient démocratiques et qu'il ne croyait pas à l'authenticité des vidéos placées sur YouTube pour dénoncer les fraudes. Toutefois, dès le lendemain, en déplacement à Prague, le président a convenu qu'il faudrait tout de même enquêter sur les irrégularités éventuelles, mais que l'OSCE

## PERSPECTIVES



JONATHAN HAYWARD LA PRESSE CANADIENNE

Il y a quelques années, c'est Kashechewan qui faisait l'actualité. On pourrait aussi parler de Lac-Simon, de Manawan, de Fort Albany...

# « Il y a plusieurs Attawapiskat »

## Une réserve ontarienne a remis à l'ordre du jour le sort des Premières Nations au Canada

Une petite réserve isolée du nord de l'Ontario a soudainement relancé le débat politique, cette semaine, sur l'avenir des Premières Nations au pays. Mais le cas d'Attawapiskat — dont nul ne pouvait prononcer le nom il y a à peine une semaine, alors qu'il est aujourd'hui sur toutes les lèvres — n'est pas un cas isolé. Portrait d'une crise sous-jacente.

MARIE VASTEL

Ottawa — Le Canada au complet a vu pour la première fois, à la télévision dans son salon, ce que vivaient les communautés autochtones depuis longtemps, a martelé le chef national des Premières Nations, Shawn Atleo, en assemblée avec ses collègues dans la capitale fédérale cette semaine.

« Il y a plusieurs Attawapiskat », avertissait-il, après avoir dit au premier ministre la semaine précédente qu'il fallait « repartir à zéro dans les relations entre le fédéral et les Premières Nations ».

La réserve, qui a déclaré l'état d'urgence fin octobre faute de logements pour ses résidents, a ainsi ravivé l'espoir pour les chefs de communauté autochtone de voir le gouvernement fédéral enfin comprendre leur situation, la prendre au sérieux, et intervenir.

Au fil des jours, le ton a monté entre Ottawa et les communautés. Le chef régional représentant la réserve d'Attawapiskat, Stan Louttit, est même allé jusqu'à prévenir qu'il pourrait avoir recours à la désobéissance civile. Car les Premières Nations en ont marre des solutions imposées. « Assez, c'est assez », scandait quant à elle la chef de la réserve, Theresa Spence. Et le cas d'Attawapiskat est venu exacerber ce sentiment au sein des communautés.

Alors que des dizaines de ses résidents habitaient des abris non isolés ou des tentes, sans électricité ni eau potable, et ce, à l'approche de l'hiver, la chef d'Attawapiskat a tiré la sonnette d'alarme: sa population a besoin d'aide. Ottawa a rétorqué en envoyant un séquestre-administrateur gérer ses finances et vérifier qu'il n'y a pas eu de mauvaise gestion. Celui-ci recevra 1300 \$ par jour, pigés à même le budget de la communauté. Voilà l'explication du gouvernement à la crise: la réserve de la rive ouest de la baie James, à des centaines de kilomètres au nord de Timmins, manque de sous parce que ceux-ci ont été mal gérés, a tranché le premier ministre jeudi. Or Attawapiskat n'est pas seule. La crise du logement qui y sévit est la même dans de nombreuses autres réserves au pays.

### Des logements

En juillet dernier, le chef de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador (APNQL), Ghislain Picard, citait un rapport du gouvernement fédéral pour scander qu'il « manque encore 10 000 logements pour loger nos familles, nos aînés, pour leur offrir les conditions de vie décentes auxquelles ils ont droit ». Cinq ans plus tôt au Québec, l'APNQL évaluait en 2006 qu'il en manquait 1700. Et ce chiffre a bondi.

Des réserves comme Attawapiskat, Kashechewan ou Fort Albany — qui ont elles aussi déclaré l'état d'urgence dernièrement faute de logements —, il y en a aussi au Québec, et plusieurs, assure M. Picard.

En Abitibi-Témiscamingue, la communauté algonquine de Lac-Simon déclarait en septembre avoir besoin de 300 logements. A 300 kilomètres de là, la réserve de Manawan, dans le nord de Lanaudière, estimait quant à elle vivre une pénurie de 400 logements. De retour à Kashechewan, il en manquerait toujours 300.

Le problème est si répandu qu'il avait été souligné dans un rapport de l'ex-vérificateur général intérimaire en juin dernier. John Wiersema y arguait que, « dans certains cas, la situation s'est même dégradée depuis nos audits antérieurs [...] La pénurie de logements de qualité convenable dans les réserves s'est aggravée ». Le nombre de logements n'est toujours pas suffisant et les « investissements n'avaient suivi ni le rythme de la demande en logements, ni les besoins de rénovation », notait le vérificateur.

La source du problème n'est pas que financière, c'est aussi la croissance démographique, explique le professeur associé à l'Université du Québec à Montréal Michel Tousignant.

« Quand on planifie quelque chose pour 2012, ça veut dire qu'en 2015 il va déjà y avoir des problèmes. »

Il faut planifier à l'avance, et on est toujours 5 à 10 ans en retard parce qu'on ne répond pas aux besoins qui vont arriver. Alors, très, très vite, quand on construit des maisons, ce sera saturé », affirme-t-il.

Des 1,17 million d'autochtones au pays, environ 9 % vivent au Québec. Statistique Canada note que « la population autochtone croît plus rapidement que la population générale, ayant augmenté de 20,1 % entre 2001 et 2006 ». Pour preuve, près de 40 % de la population avait moins de 25 ans en 2006. Difficile de suivre la demande en logements à ce rythme. Les familles s'entassent donc à 10 ou 12 par maison, et celles-ci finissent par déborder.

Mais le gouvernement fédéral, lui, n'a pas mené d'étude pour évaluer les besoins en habitation dans les réserves du pays, a dénoncé la libérale Carolyn Bennett cette semaine, l'accusant de s'assurer ainsi d'éviter d'avoir quoi que ce soit à justifier. « Si vous ne quantifiez pas, alors vous n'avez rien à faire. »

Or il semble que le statu quo ne soit plus possible. Les Premières Nations n'en veulent plus, et Ottawa ne peut plus gérer les crises au fur et à mesure qu'elles surviennent, dit l'opposition politique.

« Il faut que le gouvernement reconnaisse qu'il y a un problème [...] Il y a des solutions, mais pour l'instant tout ce qu'on fait, c'est appliquer un "band-aid" sur le problème. Et le "band-aid", il va finir par tomber, tôt ou tard », a souligné le néodémocrate Charlie Angus, dont la circonscription englobe la communauté d'Attawapiskat et qui fait grand bruit depuis des semaines pour défendre la réserve.

### À suivre...

Cette solution qui réconcilierait fédéral et Premières Nations, qui réglerait les problèmes de logement, nul ne sait la détailler. Les communautés veulent leur indépendance, mais comptent sur le financement fédéral. Second défi: elles ne parlent pas d'une seule voix, puisqu'elles rassemblent diverses nations et communautés, qui à leur tour sont composées de voix divergentes.

« Donc, ça demande de se mettre à travailler là-dessus le plus tôt possible, avec une volonté de régler le problème. Et ça demande un investissement financier, parce qu'il n'y a pas suffisamment de logements pour loger tout le monde », a tranché M. Tousignant.

A suivre, donc, à l'occasion d'une première rencontre entre les chefs des Premières Nations et le premier ministre, fin janvier. Pour le moment, Ottawa planche sur le cas d'Attawapiskat.

Le gouvernement a versé 500 000 \$ pour répondre à l'urgence de la situation. Mais la construction d'une seule maison coûte quelque 250 000 \$ (compte tenu de l'éloignement).

Le ministre des Affaires autochtones, John Duncan, a annoncé hier l'envoi de 15 maisons modulaires « dès que les routes d'hiver seront praticables » — c'est-à-dire pas avant fin janvier, a expliqué Charlie Angus. Et le ministre n'a pas été en mesure de préciser qui paiera pour ces logements: son ministère ou la communauté, qui peine déjà à boucler son budget, d'autant plus qu'elle doit maintenant verser un salaire à un séquestre-administrateur dont elle ne veut pas? Le ministre n'a d'ailleurs pas non plus confirmé que les maisons modulaires parviendront à Attawapiskat même si la réserve refuse de collaborer avec cette tierce partie.

Au fil de cette affaire, le ministre Duncan s'en est tenu au strict minimum: répéter son discours préparé aux Communautés, répondre à une poignée de questions, et ne rien révéler. Son bureau fait de même. Il annonce, mais ne détaille pas. Et ne tient pas compte des questions subséquentes.

Un dialogue de sourds, donc, qui semble s'être installé entre le ministère et la réserve. Chacun exprime sa frustration, mais ils ne se parlent pas.

Toutefois, nonobstant la suite pour Attawapiskat, le sort des Premières Nations ne sera pas écarté de sitôt, car la crise de la réserve ontarienne a soulevé un problème répandu et réaffirmé la détermination des communautés à se faire entendre.

« Tout ce qu'on fait, c'est appliquer un "band-aid" sur le problème. Et le "band-aid", il va finir par tomber. »



ADRIAN WYLD LA PRESSE CANADIENNE

## PERSPECTIVES

## Le Web russe, foyer de la contestation

La mobilisation des activistes russes sur Internet s'est construite dans la durée. Ils doivent maintenant s'unir pour se faire entendre davantage dans la rue.

QUENTIN GIRARD

Cela doit être la grande manifestation de l'opposition. Ils sont près de 40 000 à avoir annoncé sur les réseaux sociaux qu'ils participeraient à un rassemblement sur la place des maréchaux ce samedi après-midi, dans le centre-ville de Moscou. D'autres protestations sont prévues dans des villes de l'Oural ou en Sibérie. Cette mobilisation de grande ampleur tranche avec l'apathie des Russes ces 15 dernières années.

Comme pour le printemps arabe, l'organisation de la contestation semble passer en partie par Internet. Depuis dimanche dernier, de nombreux activistes diffusent des vidéos où ils montrent des fraudes massives. Souvent, ce sont des images prises avec une caméra cachée directement dans les bureaux de vote, des urnes déjà remplies, cas assez classique, à la plus surprenante encre effaçable. Des mouvements comme Solidarnost ou Belatenta (le Ruban blanc) se chargent de les diffuser le plus possible.

Une carte interactive participative a également été mise en place pour tenter de recenser à travers le pays les cas les plus évidents de fraudes. Selon une ONG, le parti de Poutine, Russie unie, aurait ainsi gonflé son résultat de plus de 20 %.

## 46 % des Russes souvent sur le Net

Pour la grande manifestation de ce samedi, c'est par Facebook et l'équivalent local vKontakte que le message passe. Cette capacité à se mobiliser, si elle ne représente pas forcément encore beaucoup de monde à l'échelle de la population du pays, ne date pas d'hier. L'activisme sur le Net russe s'est construit dans la durée. Comme le souligne Dominique Colas, directeur de la spécialité Russie-CEI à Sciences Po, «le taux de pénétration d'Internet est très important, c'est un pays industrialisé. Il est bien plus fort que dans les pays arabes». Quelque 46 % des Russes l'utilisent au moins une fois par mois, soit 52,9 millions de personnes.

Alexei Sidorenko est un entrepreneur du Web. Il coédite depuis 2009 sur Global Voices Online le projet Runet Echo où il analyse le développement d'Internet en Russie. Il vient de publier en début de semaine, à l'Institut français des relations internationales (IFRI), un rapport d'une trentaine de pages intitulé «Web russe: espace de tensions entre la société et l'État». Il y analyse la manière dont ces dernières années les réseaux de militants se sont construits, permettant de comprendre la contestation d'aujourd'hui.

Il prend notamment l'exemple de *Ru-vederko*, publié sur la plateforme communautaire LiveJournal. Ce site a été créé en avril 2010 pour faire la lumière sur un accident de la circulation impliquant l'un des responsables de la compagnie pétrolière Loukoil. «Cette communauté virtuelle s'est rapidement mise à jouer un rôle central dans les campagnes civiques dénonçant l'impunité des officiels ne respectant pas le Code de la route», explique-t-il.

Alexei Sidorenko estime également qu'Alexei Navalny a eu une action fondatrice. Condamné en début de semaine à 15 jours de prison, ce blogueur s'est fait connaître pour avoir dénoncé inlassablement la corruption et pour être l'inventeur de la formule désormais célèbre «le parti des voleurs et des escrocs» pour désigner Russie unie. Surtout, avec son site rospil.info, fondé en 2010, il a permis de regrouper une parole contestataire jusque-là éparse. «Avant, les discussions sur les attributions douteuses de marchés publics étaient éparpillées entre de nombreuses communautés du très hétéroclite portail LiveJournal», note Sidorenko. La directrice du think tank The Meta-Activism Project, Mary Joice, rapporte pour sa part qu'en Russie l'activisme numérique ne cesse de s'étendre avec une rapide augmentation depuis 2008.

Comme on peut le voir dans le tableau ci-dessous, tous les sites ne s'intéressent pas directement aux scandales politiques. Selon Sidorenko, «les organisateurs eux-mêmes n'ont que rarement le courage de formuler des objectifs politiques clairs», l'une des raisons principales étant les conséquences à payer, des difficultés ensuite à trouver un emploi (pour des gens qui sont souvent jeunes ou étudiants) aux poursuites pénales. S'attaquer à des sujets difficilement critiquables par le gouvernement, comme la lutte contre les casinos clandestins ou le recensement des nids-de-poule, permet, sans trop s'exposer, de dénoncer en creux la gabegie et la corruption du gouvernement en place.

## Le gouvernement contre-attaque

Devant cette contestation naissante, le gouvernement n'est pas demuni. Dans la rue, il procède à des interpellations multiples puis à des comparutions immédiates. Il fait désormais presque dans la subtilité, ayant annoncé hier (vendredi) que les lycéens de Moscou avaient été convo-



Malgré le mécontentement, aucun politicien russe n'a encore réussi à se faire élire grâce à la mobilisation en ligne.

ANTON GOLUBEV REUTERS

qués ce samedi pour un examen imprévu de russe à l'heure même de la grande manifestation. Sur Internet, les tactiques sont également multiples. Selon le rapport de l'IFRI, le gouvernement russe finance des blogues favorables, comme le mouvement de jeunesse de Nachi, et diffuse des vidéos pour discréditer ses adversaires via Nachi ou les services secrets du FSB. Ils n'hésitent pas non plus à mettre en place des attaques Ddos par l'entremise de hackers appartenant à la mouvance patriote.

Le principal problème de ces méthodes pour les opposants n'est pas que cela les empêche de s'exprimer, c'est qu'il est le plus souvent «impossible de démontrer que leurs auteurs sont liés au gouvernement ou aux structures pro-gouvernementales», souligne Alexei Sidorenko. En avril et en juillet dernier, LiveJournal a subi ainsi plusieurs attaques. Le site d'Alexei Navalny, lui, n'est pas disponible actuellement.

L'avantage pour les activistes est que les instances russes ne semblent pas encore avoir compris tous les enjeux du Web. L'armée n'y consacre qu'un seul petit passage dans sa doctrine militaire et le ministère de l'Intérieur s'est contenté d'ouvrir un groupe sur le réseau social vKontakte. Le président Medvedev aime, lui, se présenter comme l'ami des nouvelles technologies. Il a ouvert un blogue, a un compte Twitter et a encouragé les autres membres du parti à le faire. Une plateforme de débat devait même accueillir récemment des remarques sur la nouvelle loi «sur la police». Mais, chaque fois, sur les différents espaces, la parole des internautes a été censurée.

## L'union, presque obligatoire

Encore peu nombreux dans la rue et n'ayant pas accès aux médias *mainstream*, les contesta-

taires russes doivent donc continuer de pousser leur avantage sur Internet. Mais, pour cela, ils doivent s'organiser. S'ils ont établi un certain degré de confiance mutuelle entre eux, unis dans leur opposition au pouvoir, les blogueurs représentent souvent des tendances très variées. Sidorenko prend ainsi l'exemple de l'Oural, où des manifestations sont attendues ce samedi, mais où certains sont libéraux, d'autres sociodémocrates et d'autres encore nationalistes. Selon des chercheurs de l'Université Harvard, «la majorité des blogueurs russes présentent un point de vue indépendant, non aligné sur les positions officielles», alors qu'«il n'y a pas d'opposition forte et unie au parti au pouvoir».

Pour l'instant, aucun nouveau politicien n'a réussi à se faire élire grâce à la mobilisation en ligne. «Anton Tolmathev, un homme d'affaires et blogueur qui a essayé de se faire élire député à l'Assemblée régionale de la région de Sverdlovsk en s'appuyant exclusivement sur la mobilisation numérique, admet que le système électoral actuel est organisé de telle manière que toutes les personnalités hors système en sont de fait exclues», rapporte le compte rendu de l'IFRI.

Grigori Asmolov, coédite de Runet Echo à Global Voices Online, estimait en juillet dernier que cette situation particulière n'offre que deux possibilités: «la constellation de communautés d'activistes constitue un système politique émergent qui, tôt ou tard, devra soit fusionner avec le système traditionnel, soit s'y confronter, dans un scénario comparable à celui du printemps arabe». Avec la grande manifestation de ce samedi, il semble que la deuxième solution soit inéluctable.

«Les organisateurs eux-mêmes n'ont que rarement le courage de formuler des objectifs politiques clairs»

## Le converti



MICHEL DAVID

On ne sait jamais ce que la vie nous réserve. En 1987, le plus farouche adversaire québécois d'un accord de libre-échange avec les États-Unis était le chef du PQ, Pierre Marc Johnson, qui y voyait un danger mortel pour le «modèle québécois», notamment pour ses programmes sociaux.

À sa décharge, c'était une époque où les esprits semblaient passablement confus. Qui se souvient que, deux ans auparavant, Robert Bourassa avait fait campagne en brandissant le spectre de l'annexion (*sic*) aux États-Unis? Durant la campagne au leadership conservateur de 1983, Brian Mulroney lui-même avait pourfendu le libre-échange, que défendait son adversaire terre-neuvien, John Crosbie.

C'est Jacques Parizeau, alors en réserve de la république, en attendant le moment de renverser M. Johnson, qui s'était chargé d'expliquer à la population, et en particulier aux souverainistes, qu'un tel accord serait une excellente chose.

Peu importe leur couleur politique, les Québécois n'avaient-ils pas intérêt à avoir un accès plus facile au fabuleux marché américain? Surtout, pour les souverainistes, cela présentait l'inestimable avantage de contrer le discours fédéraliste sur l'isolement du Québec s'il décidait d'opter pour l'indépendance.

Le passage de M. Parizeau en commission parlementaire avait été un véritable événement. L'ancien ministre des Finances avait revêtu son habit de professeur à HEC et donné un cours littéralement magistral. Même les adjoints de M. Johnson, qui s'en méfiaient pourtant comme de la peste, avaient été très impressionnés.

Jeudi après-midi, il y avait donc quelque chose d'ironique à entendre l'ancien chef péquiste, qui représente aujourd'hui le Québec dans les négociations sur l'accord de libre-échange entre le Canada et l'Union européenne, expliquer qu'«il faut savoir se remettre en cause sur certains modèles traditionnels» et reconnaître «l'importance de la fluidité des biens, des personnes et des capitaux».

J'imagine les cris qu'il aurait poussés à l'époque si le représentant du Québec dans l'équipe de Simon Riesman, qui négociait avec les États-Unis, s'était présenté devant une commission parlementaire les mains vides, comme lui-même l'a fait, après avoir facturé 1,4 million à l'État en deux ans.

«Les textes, on veut voir les textes», aurait tonné M. Johnson, l'air sincèrement outré. Lui aussi aurait fait tout un plat du «déficit démocratique» que déploierait son ancienne ministre des Relations internationales, Louise Beaudoin. Certes, il avait ses défauts, mais il était très fort en matière d'indignation.

Il n'aurait pas davantage accepté qu'on lui dise que «tout est sur la table» sans être en mesure de préciser ce qu'il adviendrait des contrats d'Hydro-Québec, des politiques d'achat local, de la diversité culturelle, des quotas de production, etc.

Amir Khadir lui a fait un procès injuste en l'accusant de conflit d'intérêts parce qu'il siège au conseil d'administration d'une multinationale française qui pourrait éventuellement profiter d'un élargissement des échanges entre le Canada et l'Union européenne et que le bureau d'avocats auquel il est associé, Heenan Blaikie, possède un bureau à Paris.

Au printemps dernier, il a reproché à bon droit à Lucien Bouchard de s'être transformé en lobbyiste de l'industrie pétrolière et gazière, mais rien ne permet de croire que M. Johnson a présentement d'autres intérêts à l'esprit que ceux du Québec.

Le Pierre Marc Johnson de 1987 nourrissait néanmoins des appréhensions semblables à celles du député de Mercier quant aux possibles conséquences d'un accord de libre-échange sur la propriété des entreprises québécoises. On ne parlait pas de mondialisation à l'époque, mais les États-Unis n'en constituaient pas moins l'avant-garde.

Le député péquiste de Rousseau, Nicolas Marceau, lui a demandé de quelle influence disposait encore le Québec dans les négociations en cours, alors que le paysage politique canadien a considérablement changé depuis qu'elles ont commencé en 2009.

M. Johnson a fait valoir qu'il avait un «poids considérable» en raison du rôle d'instigateur du projet joué par le premier ministre Charest et de la grande qualité de l'équipe de négociateurs que lui-même dirige.

Il est vrai qu'il revient à M. Charest d'avoir convaincu Stephen Harper de s'engager dans ces négociations et d'avoir éveillé l'intérêt de Nicolas Sarkozy, mais la direction de l'opération lui a complètement échappé.

Au départ, M. Harper dirigeait un gouvernement minoritaire et entretenait encore de grandes ambitions électorales au Québec. Depuis ce temps, il s'est donné une majorité sans lui et ses relations avec le gouvernement Charest n'ont cessé de se détériorer.

En 1987, Brian Mulroney avait un besoin absolu de l'appui du Québec pour imposer l'accord de libre-échange avec les États-Unis au reste du pays. Cette fois-ci, quand les inévitables compromis nécessaires à la conclusion d'un accord avec l'Union européenne devront être faits, M. Harper ménagera-t-il les intérêts du Québec ou ceux, par exemple, de l'Alberta?

En réalité, le rapport de force du Québec était bien meilleur à l'époque où M. Johnson déchirait sa chemise qu'il ne l'est aujourd'hui. Il est vrai que la foi des convertis est aussi plus intense que celle des vieux croyants.

Libération

Libération

m david@ledevoir.com

## FRAUDE

SUITE DE LA PAGE B 1

devait s'occuper de ce qui la regarde, au lieu de s'ingérer dans les affaires russes. «Nous écoutons avec plaisir l'opinion de nos amis, mais parfois certains d'entre eux souhaitent nous expliquer comment devrait être notre système électoral. Cela, c'est l'affaire de l'État russe», a-t-il déclaré.

En donnant toujours plus l'impression d'être sourd au message envoyé par les Russes («Nous ne sommes pas des moutons»), le premier ministre, Vladimir Poutine, s'en est pris lui aussi à «l'ennemi extérieur», accusant les États-Unis d'être à l'origine des désordres qui agitent Moscou depuis dimanche dernier. «La secrétaire d'État [Hillary Clinton] a jugé nos élections malhonnêtes et inéquitables, avant

même d'avoir reçu les documents des observateurs. Elle a donné le signal à certains de nos activistes, à l'intérieur du pays, qui ont commencé un travail actif, avec l'aide du département d'État américain», a-t-il expliqué lors d'une séance de travail avec le Front populaire. Un ton qui rappelle la guerre froide. Tout comme le refus des télé d'État de passer la moindre image des manifestations.

La société peut-elle faire réviser les résultats? N'en déplaise à Vladimir Poutine et aux rédacteurs en chef des grandes télévisions, la colère de la population russe semble bien réelle. Lundi soir, 7000 personnes ont rejoint sans crier gare un meeting contre la falsification des élections, où l'on en attendait 300. Et près de 50 000 Moscovites ont confirmé sur Facebook et vKontakte (le clone russe) qu'ils sortiront

dans la rue aujourd'hui. Pendant que les organisateurs de la manifestation — Solidarnost et le Front de gauche — négociaient avec la mairie de Moscou le lieu du rassemblement, la Toile servait de grand forum pour les préparatifs.

Toute la journée ont circulé des appels à la vigilance, des conseils pratiques et juridiques en cas d'arrestation, des invocations à ne pas transformer cette réunion pacifique en émeute désordonnée que le pouvoir ne manquera pas, après l'avoir violemment réprimée, de présenter comme le fait de dangereux ennemis de la société et de l'ordre. «Quelque chose a changé, c'est sûr, estime le célèbre journaliste Leonid Parfenov. Reste à voir ce que représente vraiment ce nouveau "parti des réseaux sociaux".»

# ÉDITORIAL

## Assemblée nationale

### Le meilleur et le pire

Les députés de l'Assemblée nationale ont mis fin hier à leurs travaux. Chaque parti a fait son bilan, flatteur pour lui-même et vindicatif pour les adversaires. De fait, nous avons connu au cours de cette année le meilleur et le pire de la politique.

**L**e meilleur aura été d'abord l'arrivée à la présidence de l'Assemblée, le printemps dernier, de Jacques Chagnon. Il a su réinstaurer le décorum qui permet d'éviter les dérapages. Le mauvais spectacle qu'était devenue la période de questions n'existe plus. Certes, les échanges demeurent vifs, rien de plus normal en politique. Les députés ont toutefois compris que s'ils ne retrouvaient pas un minimum de respect mutuel, ils allaient perdre l'écoute de la population.

Dans ce contexte, l'opiniâtreté de l'opposition, toutes couleurs confondues, à obtenir la tenue d'une commission d'enquête publique sur la corruption dans l'industrie de la construction est à souligner. Jour après jour, elle a mis le gouvernement sur la sellette, jusqu'à ce que le premier ministre Jean Charest se rende au souhait presque unanime de tout le Québec et crée la commission Charbonneau. Elle a fait son travail.

Le meilleur, ce fut aussi l'unanimité de la Chambre pour l'adoption des projets de loi 33 sur le placement dans l'industrie de la construction et 35 sur la fraude dans cette même industrie. Une unanimité qui s'est également manifestée pour dénoncer l'abolition par Ottawa du registre des armes à feu d'épaule et le durcissement des peines pénales des jeunes contrevenants. L'adversité extrême entre les partis avait rendu impossible la recherche de terrains d'entente ces dernières années. Ici aussi, les députés ont compris que la recherche du bien commun pour laquelle ils sont élus exigeait de mettre de côté les oppositions partisans.

Le pire, on l'aura vu alors que se manifestaient au grand jour les effets pervers de certaines des politiques du gouvernement Charest. L'effondrement cet été d'une série de paralumes sur l'autoroute Ville-Marie aura montré à quel point la capacité de l'État à agir avait été réduite par la réingénierie de l'État mise en place au début du présent régime libéral. En quelque sorte privatisé, le ministère des Transports n'était plus en mesure d'assurer la gestion et la surveillance de travaux. Ce que confirmera le rapport Duchesneau, qui montrera qu'au surplus cette politique a favorisé la collusion entre entrepreneurs, des dépassements de coûts et de possibles retours d'ascenseurs vers la caisse électorale libérale. Et il y aura eu cette manipulation de dossiers pour l'octroi de places en garderie, dénoncée ces dernières semaines par l'opposition.

Le spectacle politique le plus désolant est toutefois venu du Parti québécois, où la contestation ouverte et quasi permanente du leadership de sa chef aura exposé de façon crue les querelles idéologiques, mais aussi personnelles, opposant plusieurs députés à Pauline Marois jugée incapable de conduire le parti dans la prochaine élection.

Cette crise n'est pas survenue inopinément. L'entrée en scène de la Coalition avenir Québec de François Legault vient tout perturber. Plus rien n'est certain pour quelque parti que ce soit. La fidélité des électeurs n'est assurée pour aucun. D'où sans aucun doute ce changement d'attitude des députés observé ces derniers mois que souhaitaient les électeurs. C'est comme si on s'était rappelé, alors que s'amorce la quatrième année du mandat du gouvernement Charest, que ce sont ces électeurs qui décident de leur sort.

## La crise de l'euro

### L'Union secouée

**L'**Europe unie, solidaire, l'Europe idéalisée vient de céder la place à une Europe à deux vitesses et peut-être plus en phase avec les réalités économiques. Au terme d'un énième sommet de la dernière chance, le Royaume-Uni se retrouve plus isolé que jamais alors que le noyau dur formé des 17 membres de la zone euro monte en puissance. Quoi d'autre? La boîte de Pandore des pièges juridiques est désormais grande ouverte. Déclinons.

Lors d'une rencontre qualifiée de tendue avec Merkel et Sarkozy, le premier ministre Dave Cameron a joué aux dés et a perdu. Le Britannique souhaitait que la City de Londres obtienne «un traitement spécifique» ainsi qu'un droit de regard sur la régulation financière que le condominium franco-allemand entend composer au cours des prochains mois. Merkel a dit non en arguant, avec raison d'ailleurs, que dire oui à la requête britannique serait ouvrir toute grande la porte aux requêtes que ne manqueraient pas de formuler d'autres nations. Sarkozy a répondu non parce qu'il tient mordicus à imposer une taxe sur les transactions financières qui, soit dit en passant, sont la seule activité économique non taxée.

À la suite du refus essuyé par Cameron, qui est en fait une séparation partielle, on peut se demander si le gouvernement britannique n'est pas condamné à organiser un référendum sur les liens avec l'Union européenne (UE), lequel, advenant une victoire du non, consacrerait un divorce plein et entier qui ne manquerait pas d'ébranler — hélas! —, l'UE. Une chose est sûre: les eurosceptiques britanniques ne peuvent éviter une réflexion sur la perte d'influence à Bruxelles que leur obstination nationale va entraîner.

Cela étant, vingt-trois pays ont adhéré au principe de traité ouvert développé par Berlin et Paris, trois ont dit oui, mais doivent soumettre l'accord à leurs Parlements. Il s'agit de la Suède, de la République tchèque et de la Hongrie. Toujours est-il que ce bloc imposant de pays est favorable à la discipline budgétaire tant réclamée par Merkel, qui d'ailleurs s'est imposée comme leader de l'Europe, Sarkozy ayant été ramené à la fonction de partenaire junior. Il est également favorable à la création plus tôt que prévu initialement du mécanisme européen de stabilité (MES) qui sera chapeauté par la Banque centrale européenne, dont l'indépendance a par ailleurs été confirmée.

Cette série d'initiatives couplée avec l'isolement du Royaume-Uni va se traduire par la confection de «modalités de participation» de tous les pays qui ne sont pas dans la zone euro et par l'édification, conséquemment, d'un casse-tête juridique dont on connaît au moins une résonance politique: une certaine marginalisation des institutions européennes. Par exemple, va revenir à la Commission le mandat de plancher sur l'élaboration d'un gouvernement économique mais sous la surveillance directe et mensuelle des chefs des 17 États qui partagent la monnaie unique. Bref, une nouvelle Union européenne est à l'horizon politique de l'année 2012.

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX

Rédactrice en chef JOSE BOILEAU

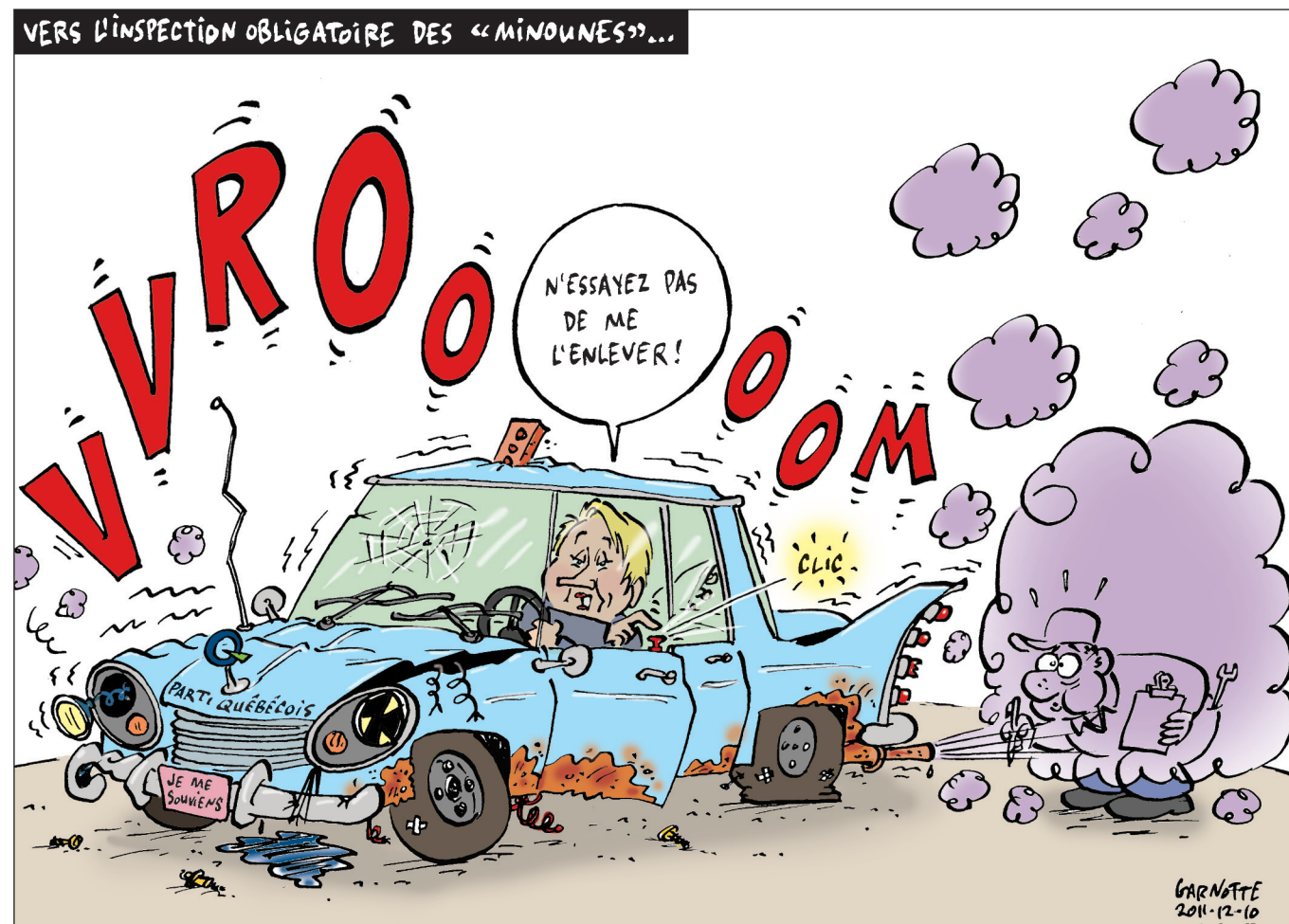
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE

Directeur de l'information ROLAND-YVES CARIGNAN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, PAUL CAUCHON

Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET

Directeur, ventes publicitaires JOSÉ CRISTOFARO



## LETTRES

### Notre cinéma mange les mots de notre langue

Les films québécois fonctionnent bien. Je viens de voir *Le vendeur*. Un film remarquable, une fiction en plein documentaire où les images nous rendent à voir notre pays en hiver. On a tous admiré la performance de Gilbert Sicotte, qui joue plus vrai que nature.

Un problème pourtant, que la critique ne mentionne pas: Sicotte mange ses mots, il a la bouche molle, il n'articule pas. Dans sa voiture où il conduit son petit-fils, Antoine, à l'école, il demande: «Connais-tu tes pères?» «Quoi?», répond Antoine. «Est-ce que tu sais piiller?» «Non!», répond Antoine. Alors, le grand-père décide de lui apprendre le *Notre Père*. «Répète après moi», dit-il: «Note père qui êtes-zo ceux... que vote nom soit santifié [...] que vot' volonté soit faite [...] que vote reig arriv'...», et ainsi de suite jusqu'à la fin de son «Note père».

Je suis absolument certain que si Sicotte, pendant le tournage, avait manifesté le désir de bien prononcer son *Notre Père* (un effort suprême dans son cas), son réalisateur, Sébastien Pilote, serait intervenu illico: «Non, non, non! aurait-il dit. Faut surtout pas articuler. On va te prendre pour

un Français de France, pire encore, pour un fif. Fais comme tout le monde, mange tes mots. On aime ça d'même et on va dire dans la salle: "Maudit qu'y est bon acteur."»

Et c'est pour ça que nos acteurs les plus populaires mangent leurs mots et «mangent» la langue à qui mieux mieux, et en gros plan à part de-t-ça. Les Roy Dupuis, Luc Picard, Michel Côté, Gildor Roy, Julien Poulin, Michel Barrette... Ils gardent notre langue emprisonnée bien au chaud dans leur bouche, pour éviter de se la faire voler par nos immigrants montréalais et pour être bien sûrs d'être aimés de leurs spectateurs de pur lainage.

Et ça fait longtemps que ça dure. Dans *Mon oncle Antoine* (1971), le film le plus célèbre de notre cinéma national canadien-français, Jean Duceppe, qui non seulement mangeait ses mots, mais avait un défaut de langage (son fils bataille à s'en décrocher les mâchoires pour essayer de bien articuler), Jean Duceppe, dis-je, descend, au petit matin, dans sa boutique, où se trouve son petit neveu. Il prononce alors ces phrases merveilleuses de naturel de notre belle parole québécoise: «Quess-tu fas icitte à matin?», «Eyousqué Firmin?», «Ça commence ben une journée, ça!».

Quand on sait l'impact énorme du cinéma dans nos vies, dans notre pays qui n'arrive pas à se faire nation, on se demande où s'en va la

langue de nos enfants et de nos petits-enfants. Et c'est ainsi que le Canada est Grand.

Paul Warren

Ex-professeur de cinéma  
Le 8 décembre 2011

### Ridicule!

Ridicule. Voilà la réflexion qu'ont les Québécois vis-à-vis de la monarchie, M. Moore, ministre du Patrimoine canadien. En tant que bon sujet de Sa Majesté, faites vos réverences à Son Altesse Royale britannique, mais ne nous comptez pas dans vos génuflexions. Depuis toujours, le peuple québécois a horreur des supposés maîtres qui veulent lui faire la leçon. Cette monarchie dont vous vantez si bien les mérites nous semble aussi étrangère que cette imposée Charte canadienne des droits qui a su si bien accommoder vos semblables aux dépens seulement de notre nation. Que vous nous connaissiez si mal, que vous croyiez vos propres mensonges, j'en conviens. Nous vous en sommes fort aise. Mais soyez sûr par contre que notre État rebelle continuera à s'indifferer de tout ce qui grouille et grenouille de votre côté de l'Outaouais.

Bien à vous, d'un peuple d'indigné et tout fier de l'être.

Gérard Vincent

Chertsey, le 7 décembre 2011

## REVUE DE PRESSE

### La vérité toute crue

Manon Cornéliier

**C**omment expliquer la crise dans la réserve d'Attawapiskat? Bien des commentateurs s'y risquent et concluent, sans surprise, que les racines sont profondes, la responsabilité partagée, les solutions complexes et à long terme. Jeffrey Simpson, du *Globe and Mail*, fait écho à un point de vue assez répandu en évoquant la situation à Attawapiskat il y a 36 ans. Les choses ont peu changé. Les activités de subsistance, comme la chasse et la pêche, n'assurent toujours que cela, la subsistance. Il y a peu d'emplois salariés.

«Nous sommes pris dans un déni intellectuel national si nous pensons que ces communautés peuvent mettre fin à leurs cycles débilitants de problèmes sans une économie qui va au-delà de la subsistance. Sans elle, la dépendance prévaudra. Et avec la dépendance viennent la faible estime de soi, les pathologies sociales et les troubles familiaux.» A chaque crise, les mêmes accusations volent en tout sens, dit-il, avant de citer le rapport réalisé sur la crise de Kashechewan en 2006. On y lisait qu'«en demeurant isolée, sans accès à des revenus ou des possibilités d'emploi, la communauté était condamnée au désespoir et à la pauvreté». Le plus gros défi, dit Simpson, est ce déni face «aux enjeux fondamentaux posés par l'isolement, la marginalité économique et la dépendance autochtones».

### L'esquive conservatrice

Les méthodes du gouvernement Harper inquiètent toujours et alimentent un flot constant de commentaires. Cette semaine, Barbara Yaffe, du *Vancouver Sun*, met les conservateurs en garde. «Si le gouvernement Harper a un talon d'Achille, c'est sa propension à la mesquinerie, comme on l'a encore vu cette semaine, à faire de façon répétée ce qui est politiquement rentable et non

ce qui est correct.» Elle cite le cas du député de Mont-Royal, le libéral Irwin Cotler, au sujet de qui les conservateurs ont fait courir le bruit qu'il pourrait démissionner et provoquer une élection partielle. «Un coup bas» qui rebondit au visage des conservateurs depuis que les médias l'ont exposé au grand jour, dit-elle. Autre exemple de mesquinerie: le refus du gouvernement d'inclure des députés de l'opposition dans la délégation canadienne à la conférence sur les changements climatiques de Durban. Et il y a la réponse à la crise à Attawapiskat. Harper ne semble se soucier que de reddition de comptes. On voudrait aussi sentir qu'il s'inquiète des humains vivant dans ces conditions précaires. Il n'en donne pas l'impression. Yaffe souligne que Harper est perçu par la majorité des Canadiens comme «un bon gestionnaire à la tête d'un gouvernement compétent». Il aurait intérêt, avec sa majorité, à «baisser la garde partisane» et à «tempérer sa mesquinerie» s'il veut préserver sa popularité.

Frances Russell, du *Winnipeg Free Press*, pense que les conservateurs pourraient être rattrapés par leurs «coups bas» et leur penchant à jouer dur en toutes circonstances. Elle cite le cas de Tony Clement et le Fonds d'infrastructures du G8, s'insurge contre les mensonges du ministère de la Défense, Peter MacKay, sur les raisons de son départ d'un camp de pêche à bord d'un hélicoptère de recherche et de sauvetage.

Russell rappelle que, dans notre système parlementaire, il n'y a rien de plus grave que d'induire le Parlement en erreur. Mais au Canada, personne n'est puni. «Le respect des formes [...] de notre démocratie parlementaire s'étiole avec chaque gouvernement et, même, d'année en année». Selon elle, les conservateurs ont adopté les méthodes des républicains les plus féroces. Ils sont toujours en campagne, comme dans Mont-

Royal où ils mentent sur l'avenir de Cotler et s'en défendent en invoquant la liberté d'expression. Choquée, Russell souhaite, pour la santé de notre démocratie, «que les conservateurs retrouvent rapidement leur sens moral».

### D'un océan à l'autre

Le *Victoria Times Colonist* s'inquiète aussi de voir le gouvernement excuser les mensonges de son parti sur l'avenir d'Irwin Cotler ou encore ceux du ministre de la Défense, Peter MacKay, sur son vol d'hélicoptère. «Si la malhonnêteté et l'amoralité deviennent la norme en politique, la démocratie et la société seront menacées», écrit l'équipe éditoriale. Les conservateurs disent que d'autres ont fait la même chose avant eux, ce qui renforce le point que tente de faire le quotidien. «La malhonnêteté a un effet corrosif. Quand elle devient la norme, quand la moralité disparaît, nous entrons dans une ère sombre et dangereuse.»

À l'autre bout du pays, le *St. John's Telegram*, de Terre-Neuve, trouvait déjà choquant que le ministre MacKay prenne un précieux hélicoptère de sauvetage pour lui servir de taxi. Il estime maintenant que le ministre dépense la mesure en tentant de présenter la chose sous le couvert d'un exercice, ce qu'un échange de courriels entre militaires a contredit. Le *Telegram* énumère à son tour les mensonges conservateurs des dernières semaines et l'évocation de la liberté d'expression comme défense. «On se demande s'ils diraient la même chose si leur chef était accusé d'étrangler des chats ou de toute autre fausseté librement exprimée.» Selon le quotidien, il revient aux citoyens de ne pas laisser faire, mais pour cela, il faudra avoir la mémoire moins courte que ne l'espèrent les conservateurs.

mcornellier@ledevoir.com

## IDÉES



PHOTOS JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Jour d'élection en 2008: «La politique est le travail d'organisation du pouvoir, la démocratie, l'idée que ce pouvoir appartient au peuple.»

Politique et démocratie

## Quand le remède pourrait tuer le patient

JOSEPH YVON THÉRIAULT

Professeur au Département de sociologie de l'UQAM et titulaire de la Chaire de recherche du Canada en mondialisation, citoyenneté et démocratie

«**F**aire de la politique autrement.» C'était le souhait de Louise Beaudoin au moment d'expliquer sa démission du caucus du Parti québécois. C'est aussi l'objectif que se sont donné les députés Bernard Drainville et Sylvain Pagé dans des propositions présentées aux instances de leur parti. Toutes ces propositions vont étonnamment dans le même sens: revaloriser la parole citoyenne, réformer les institutions démocratiques, limiter le pouvoir des élus.

Comme si «faire de la politique autrement» exigeait de modifier le contenu plutôt que le contenu. On pourrait peut-être expliquer cet engouement par la crise du souverainisme. Dans les dernières années, plus le projet souverainiste s'est étioilé, plus les souverainistes ont délaissé la substance pour la forme: la nation civique, les questions éthiques et maintenant la réforme démocratique.

S'il y a là une part d'explication, elle est cependant insuffisante. En effet, l'intérêt pour la transformation des institutions de la démocratie représentative dépasse largement la mouvance souverainiste. Un tel intérêt est à l'ordre du jour de tous les mouvements altermondialistes des trente dernières années; la jeunesse est séduite et la gauche radicale la porte.

### La démocratie contre la politique

Pour bien comprendre cette nouvelle passion, distinguons d'abord politique et démocratie. La politique est l'activité par laquelle les hommes et les femmes, à travers la diversité des intérêts, des opinions et des passions qui les opposent, s'organisent pour ordonner la société. La démocratie veut que ce travail de la société sur elle-même soit l'œuvre d'un «gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple». Autrement dit, la politique est le travail d'organisation du pouvoir, la démocratie, l'idée que ce pouvoir appartient au peuple.

Les démocraties modernes veulent lier politique et démocratie, mais cela ne va pas de soi. Jusqu'aux grandes révolutions modernes, il était convenu que la démocratie empêchait l'activité de gouvernement. La trop grande multiplicité des intérêts, l'ignorance des masses qui fonctionneraient à la passion davantage qu'à la raison, tout cela rendait la démocratie incompatible avec la politique.

Pour que politique et démocratie se rencontrent, il a fallu rompre avec l'idée d'une démocratie exercée directement. Impolitique, cette dernière se révèle impuissante. Pour la rendre opérante, il a fallu inventer la représentation, créer un ensemble de médiations et d'institutions (représentants, partis politiques, Parlements, etc.) par lesquelles la volonté populaire se transforme en gouvernement. Ces médiations sont le moment politique de la démocratie. Rappelons-en quelques-unes, que l'on remet aujourd'hui en question, pour rappeler leur caractère politique.

### Des médiations nécessaires

■ Les partis politiques. Ils opèrent comme des réducteurs et des agrégateurs de pluralité. Ils rendent lisible le choix des électeurs. Que serait une élection si nous n'avions pas devant nous des options qui présupposent le choix des électeurs? Elle se réduirait à la popularité, l'authenticité, la probité du candidat. Les grandes distinctions gauche/droite, souverainisme/fédéralisme, ou



Louise Beaudoin et Pierre Curzi: «Faire de la politique autrement.»

d'autres encore, sont des balises par lesquelles les choix politiques sont rendus lisibles.

■ La représentation. L'élu représente les intérêts de ses électeurs immédiats, les intérêts de son parti politique, les intérêts «politiques» de la nation. Aucune de ces fonctions n'est figée dans le temps. Pour qu'il y ait politique, il faut que le représentant ait la liberté de s'ajuster à la conjoncture politique, de modifier ses opinions, d'interpréter en notre nom l'intérêt politique du moment. La politique exige donc que nous acceptions, pour un temps, de déléguer notre autonomie.

■ La stabilité politique. Pour que l'art de gouverner fasse bon ménage avec la volatilité des opinions, la démocratie politique moderne a introduit des balises donnant temporairement le pouvoir à une majorité. Les régimes parlementaires de type britannique sont certainement ceux qui vont le plus loin dans cette prime aux vainqueurs.

On peut souhaiter diminuer cette prime en dissociant l'exécutif et le législatif. Ou encore en modifiant le système électoral pour augmenter le pluralisme et forcer des coalitions. Ce qui peut être souhaitable. Mais soyons conscients que de telles modifications conduisent à un affaiblissement de la capacité d'agir des gouvernements. Par exemple, le Parti québécois, élu avec 41 % des votes en 1976, n'aurait jamais pu réaliser son référendum s'il avait été opposé à un chef de gouvernement de type présidentiel, fort probablement fédéraliste, et contraint de gouverner en coalition avec l'Union nationale.

Les coalitions élargissent les assises du pouvoir tout en rendant moins lisibles les affrontements politiques. Quand elles maintiennent les grandes divisions politiques, cela se fait souvent en transférant la «prime» aux petits partis radicaux, comme en Israël. Elles ont aussi l'effet paradoxal de donner aux élites des partis le pouvoir ultime de définir le programme de gouvernement.

### L'impolitique

L'engouement actuel pour la forme au détriment du contenu privilégie donc la démocratie au détriment du politique. En effet, l'essentiel des propositions pour un renouveau de la démocratie part d'une volonté de donner le pouvoir aux citoyens et d'en enlever aux institutions représentatives.

Il y a une culture de méfiance envers la politique. Ainsi en est-il des référendums d'initiatives populaires, où même la question de la souveraineté devrait être soutirée de la responsabi-

lité des élus et transférée à un pouvoir citoyen. Si les partis constitués en Parlement ne sont plus les instigateurs de tels processus, qui en seront les principaux acteurs? Le rappel des députés, les comités de surveillance des débats parlementaires, l'élection du premier ministre séparément de la chambre des députés, la multiplication des agences de contrôle, des commissions d'enquête, etc., visent tous à enlever du pouvoir aux élus. Ce sont des propositions antipolitiques.

Ce qui vient de se passer en Grèce et en Italie, où ce sont des technocrates élevés dans le giron de Goldman Sachs qui ont pris en charge les affaires de l'Etat, est révélateur à cet égard. Le nouveau premier ministre italien, Mario Monti, déclarait même que «l'absence de représentants des partis facilitera plutôt l'action gouvernementale». Comme si la politique était un obstacle à l'exercice de la démocratie.

On ne voit nulle proposition pour amener les partis politiques à être de véritables lieux de débats qui se répercuteraient dans le forum citoyen qu'est l'Assemblée nationale. On assiste plutôt à une attaque en règle contre la partisannerie. Sylvain Pagé, le député qui n'a applaudi pas, propose d'asseoir les députés en ordre alphabétique pour rendre invisible leur adhésion partisane. Et avec le vote libre des députés — ce qui a toujours été permis, mais de grâce n'en faisons pas une règle —, l'illisibilité du politique s'accroîtrait.

### Le populisme

Cette peur du politique était historiquement associée à la droite. Aujourd'hui, cette méfiance s'est campée à gauche. C'est au nom de la capacité du citoyen à se gouverner lui-même que les institutions de la démocratie représentative sont perçues comme usurpatrices du pouvoir citoyen. La démocratie s'oppose contre la politique, au risque de rendre inopérante l'idée du gouvernement des hommes. Un nouveau populisme naît.

Il y a lieu de reprendre ce vieil adage populaire: «Le remède pourrait tuer le patient.» En effet, «faire de la politique autrement» pourrait bien signifier tuer la politique comme opérateur du pouvoir. C'est ce qui est arrivé à Louise Beaudoin et Pierre Curzi qui, en voulant «faire de la politique autrement», se sont plutôt éjectés d'une prise réelle sur la politique.

Ce texte est une version abrégée d'une présentation faite au Collectif pour le renouvellement de la social-démocratie.

## Noël conformiste



DENISE BOMBARDIER

Quand il s'agit de problèmes impliquant des immigrants, les Québécois ont tendance à s'identifier à l'éléphant dans une ménagerie de verre. Ils ont peur de briser les lieux où ils sont tout de même aussi chez eux. Ils craignent de s'affirmer et de paraître de ce fait comme des dominateurs dont l'intolérance la disputerait à la xénophobie.

Les Québécois, au fil des décennies, ont remplacé leur idéal de pureté rattachée à l'éducation religieuse par une rectitude politique qui n'est rien d'autre qu'un vieux complexe d'infériorité collective maquillé en cette nouvelle vertu qu'est le conformisme social. Bref, c'est peu dire que, face aux problèmes suscités par les comportements de certains immigrants avec leurs exigences et leurs jugements sur la société d'accueil, les Québécois marchent sur des œufs en souhaitant trop souvent se retirer sans mot dire sur la pointe des pieds.

Cette semaine, nous avons été à même de constater encore une fois cet état d'esprit grâce aux articles de nos confrères de *La Presse* sur la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) dans sa façon de traiter les cas qui lui sont soumis et qui impliquent des immigrants. Ceux, bien sûr, dont la culture d'origine vient fracasser de plein fouet certaines des valeurs qui nous servent (encore?) de références identitaires. Un jeune est battu régulièrement et avec violence par ses parents? Une jeune fille est gardée prisonnière dans la maison pour l'empêcher de sortir avec des garçons de son choix? Une autre risque d'être mariée de force à un homme choisi par le père?

Deux tendances se dégagent parmi les intervenants de la DPJ. Dans un cas, on veut sortir le jeune de sa famille comme on le fait parfois tout en accusant le parent fautif; dans l'autre, on tient compte de la culture d'origine de ces parents et dans certaines circonstances on préfère ne pas appliquer la Loi de la protection de la jeunesse. Certes, ces exemples ne sont qu'indicatifs et il faut y introduire toutes les nuances que suppose ce genre de situation. Cependant, une chose apparaît clairement: la tentation communautariste est dangereusement présente dans l'approche de la DPJ, qui a désormais recours à des spécialistes formés en psychologie, en psychiatrie et en service social, originaires de cultures différentes et qui eux-mêmes divergent quant au regard posé sur leur culture d'origine.

Une musulmane laïque, toute bardée de diplômes, n'aura pas tendance à accepter la notion de mariage forcé alors qu'une autre se réclamant de sa religion et d'obédience traditionaliste sera plus «compréhensive», voire complaisante face à des actes parentaux en contradiction avec nos valeurs «locales», dont on estime dans la perspective humaniste qu'elles sont universelles.

En ce sens, il est désormais impossible de nier que les Québécois de souche sont moins enclins à entendre les immigrants, majoritaires ne l'oublions pas, qui partagent nos valeurs communes que les immigrants se réclamant de leurs différences religieuses, souvent fondamentalistes, pour remettre en question nos lois, règlements et valeurs communes. Ce sont les juifs hassidiques, les islamiques, les Témoins de Jéhovah ou d'autres sectes chrétiennes qui revendiquent des accommodements qu'on a eu la mauvaise idée de qualifier de raisonnables et qui désormais sont entrés de plain-pied dans le vocabulaire courant. Ce sont des irréductibles religieux ou incroyants qui ont réussi à faire disparaître la crèche à l'entrée de Mont-Royal, traditionnellement habitée par une minorité importante de Québécois juifs qui n'a jamais estimé y voir là quelque problème.

Pourquoi la majorité des Québécois devient-elle si nerveuse, si frileuse, si obséquieusement impatiente à répondre favorablement aux extrémistes religieux non catholiques, précisons-le, alors qu'elle semble si agressive et même intolérante face à ceux de nos compatriotes qui osent se définir catholiques pratiquants? Ces derniers, soulignons-le, expriment peu d'exigences particulières, sinon celles d'être respectés et non ridiculisés.

Pourquoi dans ses institutions publiques la majorité des Québécois se laisse-t-elle imposer des règles de rectitude politique qu'elle prétend désavouer si on en croit les sondages? Et que dire aussi de ce psychodrame chaque fois que s'approche la grande fête annuelle appartenant à la tradition culturelle occidentale qu'est Noël? Pourquoi la majorité, si elle estime importantes ces célébrations de décembre avec leur symbolique religieuse impossible à effacer de la culture qui nous a définis, n'installe-t-elle pas devant les maisons des crèches, dont l'histoire enchante même les mécréants sans préjugés et plus nombreux que leur voix silencieuse le donne à penser, plutôt que ces grotesques personnages plastifiés gonflés à l'hélium et offerts dans les temples du bon goût wal-martien? Pourquoi ne pas afficher ses couleurs culturelles au propre comme au figuré afin que scintille dans la nuit hivernale la joie de ces moments de réjouissances familiales et amicales où le partage à travers des présents, la communion autour de repas extravagants arrosés de vins qui grisent l'esprit et réchauffent le cœur sont l'expression d'une tradition de joie et de la nostalgie de l'enfance?

Noël, fête de la vie, doit-il se vivre sur ce coin de terre développé par nos pères dans le silence, la noirceur et l'indifférence dans lesquels quelques chœurs fondamentalistes, y compris les nouveaux clercs d'une laïcité devenue une sorte de religion avec son dogmatisme et son corps de doctrine, voudraient l'enfermer?

# SCIENCES



FRANK PERRY AGENCE FRANCE-PRESSE

## L'extraordinaire plasticité du cerveau

### La dyslexie n'est pas un trouble mental, mais plutôt un problème neurobiologique du développement

La dyslexie n'est pas un trouble mental, comme le guide explicatif qui balisera la loi 21 le laisse entendre. Il s'agit plutôt d'un trouble neurobiologique du développement que les scientifiques comprennent de mieux en mieux. En effet, ces derniers savent désormais que la dyslexie se caractérise par un déficit très spécifique de l'apprentissage de la lecture.

PAULINE GRAVEL

Aujourd'hui en 2<sup>e</sup> secondaire, Charles se passionne pour la géographie et l'histoire, deux matières dans lesquelles il réussit bien malgré le fait qu'il soit atteint de dyslexie. Dès sa première année du primaire, les parents de Charles ont compris qu'il était probablement dyslexique.

«On pouvait passer des heures à travailler la lecture, à tenter d'apprendre les correspondances entre les graphèmes [les lettres] et les phonèmes [sons], et 15 minutes plus tard, il ne se rappelait plus de rien. Les apprentissages ne s'ancrent pas», se rappelle sa mère, Guylaine Doyon, qui a alors décidé de faire évaluer Charles par une neuropsychologue, qui a posé le diagnostic de dyslexie. Charles a ensuite débuté une rééducation avec une orthopédagogue, qu'il rencontre encore à l'occasion lorsqu'il éprouve de nouvelles difficultés.

«Tous les mauvais lecteurs ne sont pas dyslexiques», souligne d'entrée de jeu Franck Ramus, directeur de recherches au Centre national de recherche scientifique (CNRS), dans le Laboratoire de sciences cognitives et psycholinguistiques de l'École normale supérieure à Paris. «Il y a plusieurs raisons pour lesquelles un enfant peut présenter un problème d'apprentissage de la lecture. Celui qui a un faible quotient intellectuel (QI) apprend à lire moins bien, mais il ne souffre pas de dyslexie. Les enfants atteints de dyslexie sont tout aussi intelligents que les autres.»

Il faut aussi vérifier que les difficultés d'apprentissage de la lecture de l'enfant ne soient pas dues à des problèmes de vision, d'audition ou de langage, poursuit le chercheur.

«Des enfants peuvent éprouver des problèmes de lecture parce qu'ils n'ont pas été suffisamment stimulés dans leur environnement, parce qu'ils sont atteints d'un déficit de l'attention ou simplement par manque d'intérêt», ajoute l'orthophoniste Marie-Catherine St-Pierre, professeure au département de réadaptation de l'Université Laval.

Afin d'exclure ces différents problèmes, l'enfant qui présente des difficultés dans l'apprentissage de la lecture aura probablement besoin d'une évaluation multidisciplinaire, affirment les experts.

#### Conscience phonologique

La principale difficulté que rencontrent les enfants dyslexiques est d'ordre phonologique. «Ils ont beaucoup de mal à se représenter mentalement

les sons de la parole. Leur conscience phonologique, c'est-à-dire cette capacité à prendre conscience que les mots sont faits d'unités plus petites, les phonèmes, qui peuvent se combiner, est déficiente», précise M. Ramus.

«Les enfants dyslexiques n'arrivent pas à comprendre et à enregistrer qu'à chacune des lettres qu'ils voient correspond un son», ajoute Mme St-Pierre.

En plus d'éprouver des difficultés à établir une correspondance entre les lettres et les sons, les enfants dyslexiques présentent également des faiblesses au niveau de leur mémoire verbale à court terme, aussi appelée dans ce cas-ci mémoire de travail, et qui permet de maintenir disponibles des représentations phonologiques durant quelques secondes.

Pendant qu'il lit, un enfant «doit garder en mémoire tous les sons [phonèmes] référant aux lettres du mot écrit, mais également les fusionner ensemble afin de faire la correspondance entre le mot écrit et sa forme sonore», explique la chercheuse de Québec.

Pour le mot «lavabo», par exemple, l'enfant doit avoir une capacité mnésique suffisante pour faire la conversion de chacune des lettres en phonèmes, et les garder en mémoire dans le bon ordre afin de les fusionner en syllabes et ensuite arriver au mot «lavabo».

La capacité à aller récupérer les représentations phonologiques dans la mémoire à long terme, soit dans le lexique que l'enfant se constitue normalement lorsqu'il apprend à lire, est également déficiente chez les dyslexiques.

#### La dysorthographe

La dyslexie s'accompagne inévitablement de la dysorthographe (trouble dans l'acquisition des règles de l'orthographe). «Quand on lit, on développe un dictionnaire de mots écrits dans notre mémoire. Et c'est ce dictionnaire qu'on utilise quand on écrit. Or, en raison de ses difficultés en lecture, un enfant risque de mal emmagasiner les mots écrits dans sa tête. Et quand il ira les chercher pour les écrire, il les orthographiera mal», explique Mme St-Pierre.

Les études les plus récentes semblent aussi montrer qu'inversement, les personnes dysorthographiques sont toujours atteintes de dyslexie, même si parfois ce dernier déficit passe inaperçu. «On peut révéler une dyslexie sous-jacente chez une personne dysorthographique en lui demandant de lire rapidement des mots qui n'existent pas», donne en exemple Line Laplante, professeure de didactique des langues à l'UQAM.

Grâce à des interventions adaptées, on peut aider la plupart des enfants dyslexiques à atteindre un niveau de lecture fonctionnel, affirment les spécialistes. Les plus efficaces semblent être celles qui visent à entraîner au maximum les fonctions déficitaires, comme la conscience phonologique.

Des études ont montré qu'avant d'entreprendre une rééducation en lecture, les patrons d'activation cérébrale enregistrés par résonance magnétique fonctionnelle chez des dyslexiques en situation de lecture étaient différents de ceux observés chez les lecteurs normaux, mais qu'à la suite d'interventions spécialisées en lecture et en écriture, ils s'étaient en quelque sorte normalisés.

Les interventions avaient toutefois été intensives, à raison de 30 à 60 minutes par jour pendant huit semaines, et ciblaient l'apprentissage des correspondances entre les lettres et les sons (entre graphèmes et phonèmes).

«Le cerveau d'un dyslexique a besoin de beaucoup plus d'intensité pour apprendre. Il ressemble à une motte de beurre qui sort du frigo ou du congélateur: il faut appuyer le couteau de façon beaucoup plus insistante et toujours au même endroit pour arriver à faire la trace cognitive [soit l'apprentissage], sinon celle-ci ne se fait pas. Les interventions rééducatives doivent donc être beaucoup plus intensives, beaucoup plus systématiques, beaucoup plus soutenues avec un nombre d'heures beaucoup plus élevé que ce qu'il faut normalement», commente Mme Laplante.

Il est aussi important d'intervenir le plus tôt possible, sinon l'enfant accumule un retard qui ne fait que s'accroître, d'autant plus que dans le cheminement scolaire vient un moment où «les enfants n'apprennent plus à lire, mais apprennent [les autres matières] en lisant», fait remarquer Mme St-Pierre.

Viendra aussi un moment où l'enfant plafonne. On pourra alors l'aider à développer des stra-

tégies compensatoires qui solliciteront ses forces. «S'il n'arrive pas à convertir les lettres en phonèmes, il pourra essayer de les reconnaître par syllabes ou de manière globale s'il a une bonne mémoire visuelle», donne en exemple M. Ramus.

Charles, qui n'a jamais redoublé de classe, réussit aujourd'hui sa scolarité à l'aide de sa calculatrice et d'un logiciel sur son ordinateur portable qui prédit les mots à mesure qu'il commence à en écrire un. Il peut aussi numériser des romans qu'il écoute ensuite sur son baladeur numérique, ce qui lui permet de lire avec un soutien oral. Aujourd'hui âgé de 13 ans, il rêve de devenir ingénieur en informatique, et ses parents ne doutent pas qu'il y parviendra.

Depuis qu'elle a intégré l'an passé l'école Vanguard, un établissement destiné aux enfants ayant des troubles d'apprentissage, en secondaire I, Audrey a fait des progrès fulgurants. «Elle est passée d'une moyenne de 50 % à 85 %, et ce, grâce à des approches pédagogiques différentes et adaptées à ses besoins. Récemment, elle a décroché un 100 % en géographie, lance sa mère Alexandra Bédard. À l'âge de cinq ans et demi, Audrey avait une écriture en miroir. On pouvait lire ce qu'elle écrivait uniquement quand on tournait la feuille vers un miroir.»

Lorsqu'elle a eu neuf ans, une neuropsychologue a confirmé qu'Audrey était atteinte de dyslexie, mais que sa capacité de réflexion était supérieure à la moyenne. Aujourd'hui, on a l'impression qu'elle lit normalement, même si elle doit d'abord lire le texte dans sa tête avant de le dire à voix haute. «Son débit de lecture est si rapide qu'on ne se rend pas compte qu'elle fait deux lectures», précise sa mère avec fierté.

Comme le disent tous les spécialistes, les parents ont toutes les raisons d'espérer... grâce à l'extraordinaire plasticité du cerveau.

Le Devoir

### Une origine génétique

Au cours des dernières années, plusieurs études génétiques ont permis de trouver des associations entre certaines versions de certains gènes et la dyslexie. Dans la moitié des cas, il s'agissait vraisemblablement d'une transmission héréditaire puisque l'enfant dyslexique avait un frère, une sœur, un parent, voire un grand-parent atteint de dyslexie. Plus rarement, il s'agissait d'une mutation rare qui s'était produite seulement chez un individu.

Quatre gènes qui semblent assez clairement associés à la dyslexie ont été identifiés à ce jour. Ces gènes semblent être impliqués dans la migration neuronale qui a lieu pendant le développement du cerveau chez le fœtus. «Les neurones

naissent dans une région du cerveau et migrent ensuite vers celle du cortex où ils accompliront leur fonction.

«Lors de dissections faites post-mortem sur des cerveaux de dyslexiques, des chercheurs ont observé que certains groupes de neurones n'étaient pas exactement là où ils devraient être, leur répartition quantitative à travers les six couches du cortex n'était pas tout à fait la même que chez les sujets contrôlés», explique Franck Ramus du CNRS. De plus, ces perturbations étaient surtout localisées dans les régions du langage dans l'hémisphère gauche, incluant les aires de Broca et de Wernicke.

P. G.

### Prévalence et langue parlée

Même si la dyslexie ne connaît pas de frontière, sa prévalence et ses manifestations diffèrent en fonction de la langue parlée. Comme il est plus difficile d'apprendre à lire en anglais et en français qu'en italien et en allemand, les symptômes de la dyslexie sont exacerbés en anglais et en français par rapport aux deux autres langues.

Une étude ayant comparé la prévalence de la dyslexie aux États-Unis et en Italie — et qui fait foi, aux yeux de Franck Ramus du CNRS, parce qu'on a eu recours aux mêmes critères diagnostiques — a fait état d'une prévalence de 7 % aux États-Unis et de 3 % en Italie. «Une différence qui était attendue compte tenu des propriétés de l'orthographe très

régulières en italien et très irrégulières en anglais», déclare le chercheur. À partir de ces résultats, nous pouvons extrapoler que la prévalence de la dyslexie s'élèverait à 5 % chez les francophones.

Dans le cadre du Projet européen Genedys, au cours duquel des données ont été collectées chez un grand nombre d'enfants dyslexiques et té-

moins à travers neuf pays d'Europe, les chercheurs ont remarqué que ce ne sont pas les mêmes capacités cognitives qui jouent le rôle le plus important dans l'apprentissage de la lecture selon qu'on parle une langue ou une autre.

Par exemple, ils ont trouvé que «dans les langues à l'orthographe compliquée, comme l'anglais et le français, les capacités

de conscience phonologique, c'est-à-dire l'habilité à avoir conscience de ces petites unités, comme les syllabes ou les lettres, auxquelles correspondent des phonèmes (sons), et à faire des opérations dessus, étaient les plus déterminantes dans l'apprentissage de la lecture», souligne Franck Ramus. Ce qui n'est pas tout à fait le cas dans les langues à l'orthographe plus

simple, comme le finnois et le hongrois. Dans ces dernières, c'est la dénomination rapide, c'est-à-dire la capacité à nommer des images rapidement, une opération qui implique la récupération des mots dans la mémoire à long terme, qui est le facteur limitant chez les dyslexiques en Hongrie et en Finlande.»

P. G.